

Communiqué du Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises – Juin 2017

Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises Maison de L'Environnement – 7 Rue Voirin – 25000 Besançon www.soslrc.com

Les casse-cailloux dans les prés cassent aussi les rivières.



Décompactage puis broyage de patûrages dans le Haut-Doubs (Chrono-Environnement)

Le Collectif SOS LRC, par ce communiqué, souhaite marquer son opposition au broyage des sols dans le Massif Jurassien. L'actualité nous permet de relayer une lettre récente de scientifiques régionaux de renom adressée à Madame la Préfète de Région (lien en PJ). Cette lettre, mise en ligne sur le site d'information factuel.info, dénonce le développement important des casse-cailloux (broyage des sols) sur les plateaux jurassiens. Vous y trouverez de nombreuses précisions intéressantes. Cette pratique de broyage des sols très destructrice pour les paysages, impacte aussi nos cours d'eau de façon directe et indirecte (photos et explications en fin de texte).

Ces scientifiques du Laboratoire Chrono Environnement de l'Université de Franche-Comté avec en tête leur Directrice, de conclure sans ambiguité :

« Pour notre part, nous souhaitons que puisse être mis un terme sans équivoque à ces pratiques qui transforment irrémédiablement la montagne jurassienne en détruisant des milieux d'une grande richesse biologique, en favorisant la pollution des cours d'eau et en artificialisant un patrimoine paysager qui fait la réputation de notre région. »

Cette initiative de scientifiques est à saluer, d'autant plus qu'elle vient de personnalités plus habituées à une certaine réserve dans leurs prises de position officielle, ce qui lui donne plus de force encore. Leur constat illustre bien les grandes mutations agricoles intensivistes sur nos plateaux. Ces mutations à l'œuvre actuellement impactent paysages, rivières et biodiversité. L'exemple de Remoray est criant (Photos en fin de communiqué.

Ne s'est-on jamais interrogé devant des haies arrachées ? Devant ce petit côté gazon ou terrain de golf de certaines prairies alors même que l'on est dans le Haut Doubs ? Devant des immenses prés sans fleurs ni arbres ? Devant ces engins agricoles démesurés ? Les casse-cailloux sont une partie émergée de cet iceberg destructeur pour notre environnement, nos paysages et notre histoire.

Qu'est-ce donc que ces casse-cailloux (broyage des sols)?

Il s'agit de broyeurs à cailloux et à terre en général trainés par un puissant tracteur. Ils homogénéisent complètement les surfaces en broyant les pierres et les mélangeant avec le peu de terre en place. Utilisé pour les pistes de ski ou les chemins forestiers, il le sont aussi dans les prairies et peuvebt s'attaquer à des murgers de pierres....

Cette technique a sévi dans les grandes zones céréalières pour intensifier les cultures (facilement constatable en Haute Marne par exemple) : on oublie trop souvent que ces vastes champs uniformes étaient des prairies irrégulières et bocagées. Actuellement sur nos plateaux les affleurements rocheux caractéristiques des zones calcaires aux sols peu épais (voir photos) et les haies sont les 1ères victimes de cette pratique en plein boom dans les montagnes jurassiennes.

Pourquoi les casse-cailloux impactent les rivières?

- Les haies permettent de retenir l'eau et de limiter le ruissellement : les crues et les étiages sont ainsi moins sévères, les polluants moins lessivés, les matières en suspension (couleur orange des rivières en crue) qui colmatent les fonds, sont moins nombreuses. La protection des haies comme des zones humides est un élément important de la protection des rivières.
- Il est probable que cette pratique « *décolmate* » *les calcaires* : la couche de sol superficielle qui protège les calcaires et limite un peu les infiltrations de polluants est détruite par cette pratique. *Plus de polluants sont transférés aux rivières.*
- Le broyage fait partie intégrante de l'uniformisation des prairies qui accompagne l'*intensification des pratiques agricoles* : fermes plus grandes, lisier, engins lourds, intensification de certaines zones, abandon d'autres secteurs... On sait que cette intensification très présente, aussi encadrée que l'on veuille nous le faire croire, est très impactante pour les rivières car elle s'accompagne de fuite azotée et de phosphore à l'origine des proliférations algales.
- Il ne s'agit pas de refuser toute évolution des paysages et d'empêcher toutes adaptations (permettre des foins de qualité avec des fenêtres météo parfois courtes), mais force est de constater que *les haies arrachées ne sont pas replantées* même de façon à ne pas gêner le travail mécanisé avec des engins très larges. Il est aussi inacceptable que des zones de pâturage ou de prés bois soient transformées en gazon intensifié alors même que c'est l'identité de notre région et du Comté.

Allons-nous nous transformer le Massif Jurassien en morbides plateaux calcaires uniformes et exempts de vie à l'exception de montbéliardes transgéniques « pissant » le lait à Comté ? Il s'agit bien de refuser ce que d'autres régions, céréalières notamment, ont subi. Nous

sommes de plus une région de montagne, en tête de bassin versant, avec des produits à forte identité, ces atteintes en sont d'autant plus inacceptables.

Le Collectif SOS LRC, à travers son combat pour les rivières comtoises, s'inscrit aussi plus globalement dans la défense de notre patrimoine naturel, pour nous et les générations futures

Pièces jointes :

1. Lettre des scientifiques du Laboratoire Chrono Environnement à Madame la Préfète :

http://www.soslrc.com/wpcontent/uploads/2017/07/broyagesagri_lettre_pref_lce_juin2017.pdf

2. Photos et illustrations :

Quelques photos puisées sur internet... C'est efficace, trop peut-être!!!



Affleurements rocheux naturels en zone de patûrages (Printemps 2017 - Plateau de Maîche):





Décompactage et puis broyage au casse-cailloux d'une zone de patûrage (Photos Chrono-Environnement)

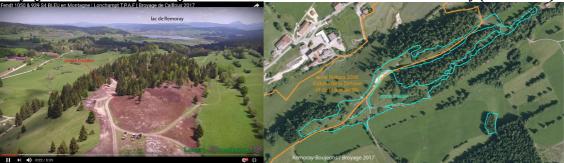




Dans le Haut-Doubs : décompactage des affleurements d'une prairie de fauche à la pelleteuse (Plateau de Maîche – Printemps 2017)



Broyage d'une zone de paturage en bordure de la Réserve Naturelle de Remoray (Doubs - 25)



Une zone broyée serait même classée en Natura 2000 !!! (Photos : Chrono Environnement)